

Message du conseil d'administration de votre fonds

JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV –
USD Emerging Markets Sovereign Bond UCITS ETF

Le présent avis n'a pas été revu par la banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et il est possible que des modifications soient nécessaires pour qu'il réponde aux exigences de cette dernière. Les Administrateurs estiment qu'aucun élément du présent avis ni des propositions qui y sont détaillées n'entre en conflit avec les Réglementations de la Banque centrale sur les OPCVM ou avec les orientations complémentaires publiées par cette dernière, ni ne va à l'encontre des bonnes pratiques du secteur.

Tous les termes commençant par une lettre majuscule qui figurent dans le présent avis ont la signification qui leur est donnée dans le prospectus en vigueur de l'ICAV.

Le présent document est important et requiert votre attention immédiate. En cas de doute quant aux mesures à prendre, veuillez consulter immédiatement votre courtier, conseiller juridique, avocat ou tout autre professionnel dûment habilité. Si vous avez cédé ou transféré de toute autre manière votre participation dans l'ICAV, veuillez faire parvenir le présent avis et tous autres documents pertinents au courtier ou autre agent par le biais duquel la cession ou le transfert a eu lieu, afin qu'il puisse le transmettre à son tour à l'acquéreur ou au cessionnaire.

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons au sujet du JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV - USD Emerging Markets Sovereign Bond UCITS ETF (le « **Compartiment** »), un compartiment de l'ICAV.

Nous souhaitons vous informer que, suite à l'avis relatif à l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires du Compartiment (l'« **AGE** ») daté du 7 septembre 2026 (l'« **Avis** »), l'AGE s'est tenue le 1er octobre 2026 et les propositions décrites dans l'Avis ont été approuvées par les Actionnaires.

Par conséquent, le Supplément révisé du Compartiment, y compris les changements pertinents décrits dans l'Avis, devrait prendre effet aux alentours du 2 décembre 2026, sous réserve d'approbation de la Banque centrale.

Pour toute question concernant ce qui précède, veuillez contacter notre siège social ou votre représentant local.



Lorcan Murphy

Pour le Conseil d'administration

Le Fonds	
Nom	JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV
Forme juridique	ICAV
Type de fonds	OPCVM
Votre compartiment	USD Emerging Markets Sovereign Bond UCITS ETF
Siège social	200 Capital Dock, 79 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande
Téléphone	+353 (0) 1 6123000
Numéro d'enregistrement (Banque centrale)	C171821
Administrateurs	Lorcan Murphy, Bronwyn Wright, Samantha McConnell, Adam Henley, Travis Spence
Société de gestion	JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Pour toute question sur ce qui précède, veuillez contacter le Siège social de la SICAV ou votre conseiller habituel. La dernière version du prospectus, le document d'informations clés (DIC) ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, traduits en français et/ou en néerlandais, sont disponibles gratuitement sur demande au siège social du Fonds ou auprès du représentant local du Fonds et également sur notre site www.jpmorganassetmanagement.ie.

Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site de la Beama www.beama.be et sur notre site www.jpmorganassetmanagement.ie.

La ICAV
Nom: JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV
Forme juridique: ICAV de droit Irlandais
Type de fonds: OPCVM
Siège social: 200 Capital Dock, 79 Sir John, Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande
LV-JPM58291 | BE_FR | 09/26